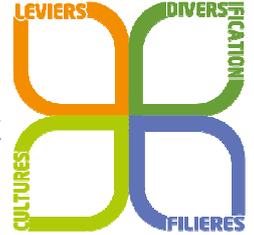


Projet PEI Végétal Volet 2.2

Groupe opérationnel maraîchage bio

ESSAI d'implantation de trèfle incarnat dans des cultures de choux



Contexte

L'essai a été réalisé sur sol sableux, dans la Sarthe, Pays de la Loire (Ferme du hanneton). Le sol étant assez pauvre, les producteurs cherchent à enrichir leur sol grâce à des apports de matière organique et via la production de biomasse in situ par l'intermédiaire des engrais verts.

Objectifs des producteurs

Afin d'augmenter la durée de végétation des engrais verts implantés sur les parcelles, l'une des stratégies mise en place a été l'implantation d'engrais vert sous couvert de la culture maraîchère en place.

Dans l'essai décrit ci-dessous, l'objectif des producteurs est à la fois la production de biomasse et la volonté de concurrencer les adventices qui se développent en fin d'été et en automne. En effet, en fin d'été il n'est plus possible de réaliser les binages au tracteur et ils doivent donc être réalisés à la main (pouss-pouss + binette), ce qui est plus contraignant. Autre objectif : que la technique utilisée n'entraîne pas trop de travail supplémentaire.

Le choix s'est porté sur le trèfle incarnat pour plusieurs raisons :

- Sa destruction est facile au printemps (plus que du trèfle blanc par exemple)
- La taille et le volume de la plante permet d'être concurrentielle vis-à-vis des adventices
- La plante ne concurrence pas le chou (avec semis à une date appropriée)
- La levée est rapide et plus facile qu'avec du trèfle blanc.
- Plus de biomasse et d'azote qu'avec du trèfle blanc

Itinéraire technique

Les choux plantés étaient des choux rouges, des choux lisses blancs, des choux frisé (de Milan). Au total, 6 planches de 50 m de long et 1,70 m de large soit environ 500 m².

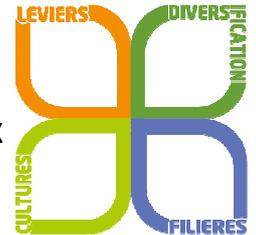
Les choux ont été protégé par du voile de forçage de type P19 pendant les 3 premières semaines après la plantation ; cela leur a permis de pousser suffisamment avant que les altises ne commencent à les attaquer (forte pression altise en 2019).

Un peu plus de binages et d'arrosages que les autres années ont été réalisés pour gêner les altises

Projet PEI Végétal Volet 2.2

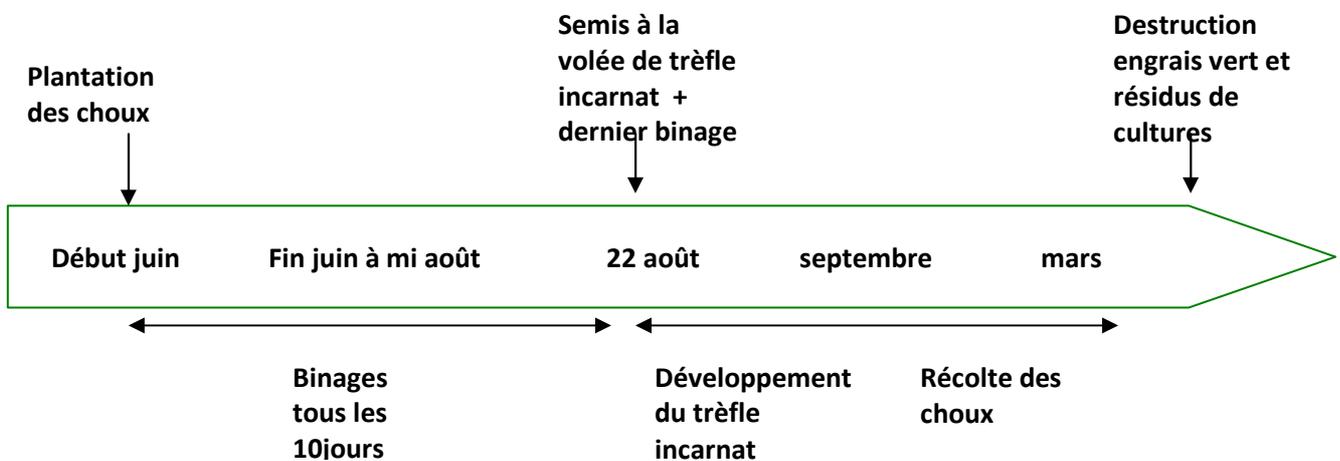
Groupe opérationnel maraîchage bio

ESSAI d'implantation de trèfle incarnat dans des cultures de choux

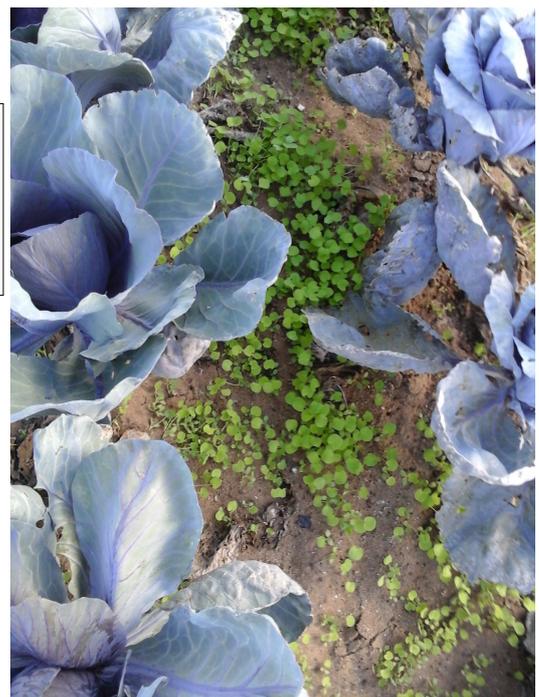


Un dernier binage a notamment été ajouté car il y a eu une levée de mouton blanc courant août. Il était nécessaire d'avoir le moins d'adventice possible au moment du semis de trèfle incarnat car il ne pouvait pas y avoir de binage de rattrapage en septembre (sauf à détruire le trèfle incarnat en train de se développer).

Aucun désherbage manuel ou broyage n'a été opéré après le semis de trèfle incarnat.



11 septembre 2019 :
3 semaines après le semis de trèfle incarnat.



Projet PEI Végétal Volet 2.2



Vue générale le 15 septembre

Temps de travail

Au total, environ 50 h de travail ont été engagées sur la culture ; de la préparation du sol jusqu'à la récolte.

Le surcroît de travail occasionné par la mise en place du trèfle incarnat se limite au semis à la volée, juste avant le dernier binage. Cela représente 45 minutes.

Résultats

Les objectifs des producteurs ont été atteints :

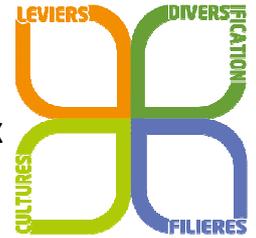
- les adventices ont subi une concurrence forte et étaient peu présentes (voir photos ci-dessous)
- les choux se sont bien développés et les calibres étaient bons.
- L'opération a nécessité peu de temps de travail supplémentaire

Projet PEI Végétal Volet 2.2
Groupe opérationnel maraîchage bio
ESSAI d'implantation de trèfle incarnat dans des cultures de choux



Le 17 novembre 2019 : la couverture du sol est importante, pas ou peu d'adventices présentes.

Projet PEI Végétal Volet 2.2
Groupe opérationnel maraîchage bio
ESSAI d'implantation de trèfle incarnat dans des cultures de choux



Le 17 novembre 2019 : la couverture du sol est importante, pas ou peu d'adventices présentes. Les choux ont commencé à être récoltés.